



Bulletin 2023

Article 1: Organisation : Le Touquet Bike and run 2023 est organisé par l'association Touquet Raid, Centre d'affaires du Touquet, 62520 Le Touquet affiliée à la Fédération Française de Triathlon. Il se composera d'une course adulte ainsi qu'une course ado. Il se déroulera sur la plage du Touquet le samedi 28 octobre 2023 de 15h à 19h. Il est ouvert aux non licenciés et aux licenciés FFTRI.

Article 2: Assistance : Sauf en cas de situation de danger imminent, l'assistance pour une équipe lors de l'épreuve est interdite et entraînera sa mise hors course. La notion de situation de danger imminent s'appréciera au cas par cas par la Direction et notamment en cas de risque d'atteinte à l'intégrité physique des personnes.

Article 3: Certificat d'absence de contre-indication et licences: Les licenciés devront obligatoirement envoyer la copie de leur licence et la présenter le jour de l'épreuve. Les non-licenciés devront obligatoirement envoyer la copie du certificat d'absence de Contre-Indication à la pratique sportive du bike&run en compétition de moins d'un an. Les mineurs devront obligatoirement joindre une autorisation parentale.

Article 3 : Matériel: le casque à coque rigide est obligatoire pour les deux concurrents. Matériel interdit : VTT à assistance électrique.

Article 4 : Ravitaillement Aucun ravitaillement n'est donné sur le parcours même (prévoir des bidons sur le VTT, camel bag, etc). Un ravitaillement est offert à l'arrivée.

Article 5 : Assurance L'organisation ne sera pas responsable de tout vol ou perte d'objet lors de l'épreuve. Chaque concurrent est informé de son intérêt à être assuré en individuelle accident pour ses propres dommages corporels. Les concurrents s'engagent sur le raid en toute connaissance de cause. Tous les concurrents devront obligatoirement assister au briefing et respecter les consignes de course. Chaque participant est responsable de la gestion de ses propres limites de performance et s'interdit de les dépasser si cela est susceptible de nuire à sa santé. Pour les raids en équipe, chaque participant veillera aux capacités de performance de ses co-équipiers et agira en conséquence dès qu'une prise de risque anormale, pouvant mettre en danger son co-équipier, est constatée. En cas de malaise ou accident, les secours ou l'encadrement de la course, doivent être informés sans délai.

Article 7 : Catégories récompensées et composition possible des différentes équipes.

Bike and run ado : Si chevauchement de catégories, c'est la catégorie de l'équipier le plus âgé qui est retenue. Minime garçon, fille et mixte / Benjamin, Benjamine et mixte / Pupille garçon, fille et mixte / Poussins toutes catégories. **Bike and run adulte**:

Classement général toutes catégories confondues.: Senior masculin/féminine/mixte: 1 junior + 1 senior ou 1 junior + 1 vétérane ou 1 senior+ 1 senior ou 1 senior + 1 vétérane. Cadet - Junior masculin/féminine/mixte : 1 junior + 1 junior ou 1 junior+1

cadet. Vétérane masculin/féminine/mixte : 1 vétérane + 1 vétérane.

Article 8 : HORAIRES à confirmer sur le site Internet : www.touquetbikeandrun.com / Ouverture de l'inscription et remise des dossards à la salle Bascoulegues le samedi 05 novembre de 12h30 à 15h30 (av Quentovic). De 15h45 à 16h00 : Briefing au car podium course ado/famille de 16h00 à 16h45 Course ado(4 km) / de 16h30 à 16h45 : Briefing course adulte / de 16h45 à 18h30 : Course adulte (15 km). Remise des prix : à partir de 19h00 à la salle Bascoulegues ou sur le car podium. Barrière horaire 18h30. Une fois cette barrière horaire franchie, l'organisation redirigera vers un parcours de déroutage pour les coureurs attardés.

Article 9 : DROITS D'INSCRIPTIONS : Bike and Run ado : inscription 10€ (5€ par personne). Bike and Run adulte: droits d'inscription: licenciés pratiquant FFTRI : 20€-équipe / non licenciés : 24€-équipe dont 4€ de licences journée / 1 licencié FFTRI + 1 non licencié : 22€-équipe dont 2€ de licence journée. Les droits d'inscriptions restent acquis en cas de désistement. Date limite des inscriptions par correspondance le 25 Octobre 2023. Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'association Touquet Raid. Faire parvenir le dossier complet à : Association TOUQUET RAID / Centre d'affaires - Aéroport / 62520 Le Touquet. Aucune inscription sur place. Limitation à 250 équipes.

Article 10 : RECOMPENSES : Bike and run ado : 1 lot pour chaque participant des 50 premières équipes inscrites. Bike and run adulte : 1 tee-shirt ou lot pour chaque participant des 150 premières équipes inscrites.

Article 11 : UTILISATION DU DROIT À L'IMAGE : Je suis informée que la course peut être filmée ou photographiée par les organisateurs ou ses partenaires officiels et j'accepte de lui céder sans contrepartie mon droit à l'image.

Article 12 : Remboursement des frais. Toute demande de remboursement doit nous parvenir, accompagnée d'un certificat de non aptitude à la participation de la course au plus tard 10 jours avant l'épreuve. Passé ce délai, les concurrents ne pourront pas prétendre au remboursement. L'association TOUQUET RAID se réserve le droit d'annuler ou de suspendre la manifestation dès qu'un événement extérieur et imprévisible est susceptible de porter atteinte à l'intégrité physique des participants ou des bénévoles.

Article 13: Tout comportement déloyal, gestes d'agressivité, de violence verbale ou physique à l'encontre de toutes personnes y compris les spectateurs, d'attitude non conforme à l'esprit et l'éthique du Sport, de manifestations racistes, xénophobe, sexistes, pourra faire l'objet d'une exclusion immédiate sans appel ni compensation ni remboursement FIN

BIKE&RUN ADULTE

BIKE&RUN ADO

1. BULLETIN: Nom de l'équipe >
Nom et prénom du chef d'équipe >
Date de naissance > Sexe > M ou F
Code postal > E-mail >

2° équipier > Nom et Prénom >
Date de naissance > Sexe > M ou F
Code postal > E-mail >

Nous déclarons avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et l'acceptons sans réserve (obligatoire)

2. CERTIFICAT: Joindre à la demande d'inscription une licence de triathlon (2023-2024) ou un certificat d'Absence de Contre-Indication pour la pratique du Bike and run en compétition datant de moins d'un an.

3. PAIEMENT: Joindre le paiement des droits d'inscriptions:

- Bike and Run kid : inscription 10€ (4€ par personne).
- Bike and Run : (majoration de 5€ le jour de l'épreuve) :
 - licenciés pratiquant FFTRI : 20€ / équipe
 - non licenciés : 24€ / équipe dont 4€ de licences journée
 - 1 licencié FFTRI + 1 non licencié : 22€ / équipe dont 2€ de licence journée

4. Information Responsabilité Civile : Conformément à l'article L 321-1 du Code du Sport, l'association TOUQUET RAID est assurée contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile en raison des dommages causés à autrui (contrat n°60974332). Les garanties sont souscrites, dans les limites des clauses et conditions de la police, auprès d'Allianz 1 cours Michelet 92076 PARIS LA DEFENSE, représentée par le Cbt Vincent CATTOEN 13 rue de l'Aal Ronarc'h 59140 DUNKERQUE. L'association TOUQUET RAID avertit chaque participant de son intérêt à être assuré ou à se faire assurer, par un contrat d'assurance de personne contre les conséquences financières des dommages corporels auquel il s'expose à l'occasion de sa participation à l'évènement auquel il s'inscrit.

Je suis informé de mon intérêt à m'assurer pour les conséquences financières des dommages corporels auxquels je m'expose en participant à la présente manifestation sportive ». (obligatoire)

Signature/Date:

Je, soussigné : _____ Agissant en qualité de _____ (mère, père, tuteur), autorise l'enfant

_____ (Nom, prénom) né le (date) _____ à (ville, département,

Pays) _____ à participer au 27^e Touquet Bike&run Pas de Calais. Je suis informé(e) des éventuels risques encourus par la pratique

de tous sports, et spécialement par la participation au 26^e Touquet Bike&run Pas de Calais, et les accepte. En cas de nécessité médicale,

j'autorise l'Association « TOUQUET RAID » à prendre ou faire prendre toutes dispositions auprès de toutes personnes compétentes ou, le cas

échéant, de faire transférer _____ (nom et prénom de l'enfant) vers l'établissement

hospitalier le plus proche.

Date et Signature :


